

7.0 Sous-traitance

7.1 Entre compagnies

La négociation de marchés sur les biens de défense entre les fabricants canadiens et américains s'effectue strictement sur une base commerciale et entre compagnies. La compagnie canadienne qui se voit offrir une sous-traitance doit faire preuve de prudence, tout comme pour un marché commercial ordinaire. Les conditions concernant les modalités de paiement et la fourniture par le client d'outillage spécial, de données techniques ou d'autre forme d'aide doivent être clairement établies dès le début. Elles peuvent dépendre en partie des conditions du contrat principal entre le gouvernement américain et l'adjudicataire principal. Le sous-traitant canadien n'a aucun recours envers les gouvernements canadien et américain.

7.2 Normes de gestion

Le gouvernement américain tend de plus en plus à imposer à ses entrepreneurs éventuels de défense des normes strictes sur les pratiques de gestion, les capacités techniques et de production. Aussi, avant de passer des commandes, d'importants entrepreneurs de défense américains exigent que leurs fournisseurs éventuels satisfassent préalablement aux mêmes critères. Par conséquent, au cours des négociations sur les commandes de matériel de défense, des entreprises américaines peuvent exiger qu'une société canadienne les autorise à inspecter ses systèmes de contrôle de la gestion et de la qualité, ses capacités techniques et de fabrication et à évaluer sa compétence financière.

7.3 Conditions

Si l'agence américaine le demande, les *Federal Acquisition Regulations* peuvent exiger que la CCC atteste que la soumission est « juste et raisonnable ». Le département de la Défense des É.-U. a convenu:

- a) que de telles données peuvent être soumises à l'agence contractante du DoD par l'intermédiaire des SACDEU à Ottawa, plutôt qu'au principal adjudicataire; et
- b) que le formulaire canadien approprié du ministère des Approvisionnements et Services peut être utilisé plutôt que le formulaire du DoD, et que les É.-U. accepteront les financements du gouvernement canadien (CCC).

7.4 Représentants des ventes

Puisque les entrepreneurs américains sont très largement dispersés à travers le pays, nombre de ces compagnies préféreront peut-être ne pas tenir compte des listes de fournisseurs approuvés, publiées par les gouvernements américain et canadien et recourir plutôt à leurs démarches personnelles. On ne peut trop insister sur la nécessité d'avoir des représentants des ventes pour garder un contact permanent avec les compagnies américaines. Ces contacts sont essentiels pour leur permettre de connaître les fournisseurs canadiens et arriver à les considérer comme participants éventuels aux programmes de défense.

8.0 Exigences contractuelles

8.1 Généralités

Un contrat américain de défense normal contient plusieurs exigences; les documents de soumission les définissent en détail. La section 52 des DFARS définit la plupart de ces exigences.

Certaines exigences particulières seront étudiées dans ce chapitre:

- 1) spécifications et normes
- 2) assurance de la qualité
- 3) homologation des produits
- 4) vérification et analyse des coûts
- 5) priorités et répartition

8.2 Spécifications et normes

Le matériel de défense doit pouvoir résister à des conditions difficiles de manutention et d'utilisation; aussi, les composants et matériaux doivent-ils satisfaire à des normes strictes de qualité. La plupart d'entre eux font l'objet de spécifications militaires (« MILSPECS ») que doit respecter le fournisseur. Les exigences précises de chaque demande, quelle qu'elle soit, sont exposées ou mentionnées dans les documents de soumission.

On peut se procurer par la poste les spécifications militaires, les normes et les dessins à l'adresse suivante:

The Commanding Officer
Naval Publications and Forms Center
5801 Tabor Avenue
Philadelphia, PA 19120

Si une entreprise a un besoin pressant de spécifications pour répondre à un document de soumission américain, une demande télégraphique, donnant le numéro du document et exposant sa nécessité pour soumissionner, recevra une réponse prompte. Il existe aussi des compagnies canadiennes qui offrent un service plus rapide (MICROMEDIA à Toronto et à Hull, ainsi que CALIAN Technology à Ottawa).

Un des instruments d'identification est le répertoire des spécifications et normes du DoD (« DoD Index of Specifications and Standards » ou DoD ISS) qui renferme environ 25 000 spécifications courantes et 10 000 normes, et qu'on peut se procurer par abonnement annuel auprès du:

Superintendent of Documents
Government Printing Office
Washington, D.C. 20402

Le *National Bureau of Standards* des États-Unis met à la disposition du public son service de recherche et publie un répertoire des normes techniques volontaires (*Voluntary Engineering Standards*) des États-Unis, qui renferme une liste de quelque 20 000 documents ainsi que les endroits où ils sont disponibles. On peut aussi commander cette publication auprès du *Superintendent of Documents*.